

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band: 1 (1951)
Heft: 3

Artikel: Les stalles de Saint Pierre de Genève
Autor: Martin, Paul-E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-77722>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MISZELLEN - MÉLANGES

LES STALLES DE SAINT PIERRE DE GENÈVE

par PAUL-E. MARTIN

Préparant l'inventaire des richesses d'art de Genève, M. Waldemar Deonna a tenu à déblayer le terrain en étudiant d'une manière approfondie et critique l'histoire des sièges, soit du mobilier, des cloches, des horloges et des orgues de la cathédrale Saint Pierre de Genève¹.

Pour les cloches c'est en même temps que leur usage, celui des clochers, de la garde et de l'alarme qu'il reconstitue à grand renfort de textes.

En s'attaquant au mobilier, surtout aux stalles, M. Deonna devait, dans son enquête, si consciencieuse et si parfaitement informée, rencontrer les plus grandes difficultés. Il vaut donc la peine de le suivre dans la recherche de solutions qui restent encore pour une partie hypothétiques.

Actuellement, il reste dans la cathédrale une double rangée de onze stalles, les unes hautes, les autres basses, adossées au mur du collatéral sud; dans l'abside une rangée de dix stalles basses. Hors Saint Pierre, M. Deonna décrit divers fragments isolés.

Il est hors de doute que la cathédrale a possédé un nombre plus considérable de stalles. Les documents permettent, dans une certaine mesure, d'en faire l'inventaire, en ajoutant les stalles d'autres églises transportées à la Réforme à Saint Pierre.

Un acte de 1414 nous a conservé un contrat passé entre le Chapitre et le sculpteur Jean Prindal, de Bruxelles, pour édifier et compléter les formes du chœur selon le modèle des Frères Mineurs de Romans, mais en représentant, dans les sculptures, les scènes de la vie du Christ au lieu de celles de la vie de saint François.

On a toutes les raisons d'admettre que la commande a été exécutée et que les stalles de Prindal ont subsisté jusqu'à la Réforme. D'autres textes fournissent la trace de divers bancs exécutés pour la cathédrale et de formes

¹ W. DEONNA, *Cathédrale Saint Pierre de Genève. Stalles, cloches etc.* Tirage à part de *Genava*, XXVIII (1950). Genève, Musée d'Art et d'Histoire, 1950; gr. in-8°, 138 p., ill.

destinées à la chapelle construite avant 1406, sous le vocable de Notre Dame par le cardinal Jean de Brogny.

Au moment de la Réformation, on opéra un vaste transfert des stalles des églises de Genève hors de leurs lieux primitifs de destination et, pour certaines d'entre elles, dans la cathédrale. Il en fut peut être ainsi des stalles des Dominicains du couvent de Palais, mais aucune des stalles qui existent actuellement ne peuvent être identifiées avec elles. En 1538, les stalles de Notre Dame la Neuve sont déposées dans l'ancien couvent des Frères Mineurs de Rive. En 1544, le Conseil décide d'ôter les formes du couvent de Rive et de les «réduire», soit de les mutiler, pour être utilisées à Saint-Pierre. En 1547, on fait de même pour les stalles des Macchabées soit de la chapelle du cardinal de Brogny et on répare les stalles de Saint-Pierre.

Ces divers transferts paraissent alors être terminés et M. Deonna peut dresser un état des stalles qui se trouvent à cette époque dans la cathédrale. Ce sont 1° les stalles de Prindal? 2° celles des Macchabées, 3° les stalles de Rive et peut-être celles d'autres provenances qui y avaient été déposées, 4° peut-être les stalles des Dominicains et celles de Notre Dame la Neuve, toutes ces stalles ayant subi des remaniements et des mutilations.

Dans la cathédrale Saint-Pierre la disposition de ces stalles était la suivante: une rangée contre le mur du collatéral sud, une rangée contre le mur du collatéral nord, plusieurs rangées transversales dans le chœur, peut être des stalles contre le mur du chœur et dans la chapelle des Macchabées.

Au moment de la construction des galeries, en 1675 et en 1695, le couronnement des stalles des collatéraux sud et nord fut mutilé. Vers le milieu du 18^e siècle les stalles du collatéral nord furent détruites. Après 1790, celles qui se trouvaient dans le chœur et qui étaient ornées des armoiries Goyet et de scènes de l'histoire sainte disparaissent. Il n'est pas possible de reconnaître dans les pièces conservées aucun fragment de ce dernier ensemble.

Les stalles du collatéral nord ont été décrites par Flournois, mort en 1693. Les figures représentées étaient cinq prophètes, cinq apôtres et une sybille. A chaque extrémité, les jouées montraient le lys de Florence, ayant pour supports deux lions d'or. Les stalles du collatéral sud seules existent encore, mais retouchées et restaurées par Blavignac en 1847. Les reliefs des dossiers font alterner cinq apôtres et cinq prophètes, plus la sybille Erythrée. Il s'agit du thème qui suit les articles du *Credo*, et M. Deonna reconnaît dans ces deux séries de stalles, celles détruites du collatéral nord et celles du collatéral sud restaurées, un même ensemble qui devait, en tout, comprendre vingt-six figures. Il fait suivre cette reconstitution de la description détaillée des stalles conservées, en distinguant soigneusement les parties anciennes des parties modernes (miséricordes, accoudoirs, sièges, couronnements etc.).

A l'aide de deux jouées d'un banc de l'église de Jussy, d'un fragment du Musée et de trois dessins de Blavignac, notre infatigable auteur recons-

titue également une autre série de stalles consacrée aux travaux des mois et qui ont dû être démembrées avant le 18^e siècle. Leur origine demeure inconnue.

Les stalles qui existent actuellement dans le chœur sont des stalles basses. Elles comportent dix sièges. Une des jouées est ornée d'un saint militaire. Des têtes, des figures humaines, des masques, des animaux sont sculptés sur les miséricordes. Mais ces formes ne se trouvent pas à leur place originelle. Elle ne sont pas homogènes et sont différentes des stalles des collatéraux.

M. Deonna étudie encore un dossier de stalle découvert en 1850 par Blavignac dans la chapelle des Macchabées et actuellement dans l'église Notre-Dame de Genève. Mutilé et récemment restauré, ce panneau représente la Vierge tenant l'enfant Jésus. Il ne peut être rapproché des autres stalles connues et il est possible qu'il provienne des anciennes stalles des Macchabées.

On comprendra qu'avec un tel mélange de pièces de diverses provenances et de remaniements qui ont juxtaposé des menuiseries de diverses époques, il soit très difficile de déterminer l'origine des stalles qui à l'heure actuelle se trouvent dans la cathédrale. Cela n'empêche pas M. Deonna de reprendre ce problème et d'en définir avec persévérance tous les éléments.

Les stalles sud portent dans leurs jouées et les stalles nord avaient à leurs extrémités des armoiries qui sont incontestablement celles de la ville de Florence: «d'argent à la fleur de lys épanouie de gueules». On retrouve les mêmes armoiries sur les stalles de l'église Saint-Gervais à Genève. Mais les scènes sculptées de même que le style ne sont pas les mêmes que ceux des stalles de Saint-Pierre. Un fragment de sculpture du Musée de Genève portant les initiales de Nicolas Guat provient de sièges de Saint-Gervais et sûrement aussi du couvent de Rive. La figure de saint François confirme encore, pour les stalles de Saint-Gervais, la provenance de Rive. Mais les autres personnages qui ornent les panneaux des formes hautes ne coïncident pas avec ceux de Saint-Pierre. Ces stalles proviennent peut être du même édifice mais pas du même ensemble. Les armoiries de Florence sont évidemment celles du donateur ce qui conduit M. Deonna à admettre qu'il s'agit de marchands florentins qui, par ailleurs, ont enrichi de dons la petite chapelle de Notre Dame du Pont du Rhône.

Mais d'où viennent les stalles de Saint-Pierre? Du couvent de Rive, répond M. Deonna et son argument décisif est le transfert des stalles de ce couvent à Saint Pierre attesté par le Registre du Conseil aux dates des 21 avril, 24 avril et 5 mai 1544. Mais pourquoi ces formes florentines se trouvaient-elles dans l'église des Frères Mineurs? Le seul document que nous possédions à ce sujet est la mention d'un acte conservé dans les archives de la famille Guiguer de Prangins à Germagny près Rolle et connu par une communication de Frédéric Dubois à Camille Martin, lequel en a déduit qu'il y aurait eu, après 1471, au couvent de Rive, une chapelle fondée par

les marchands florentins². Cependant comme l'observe M. Deonna, il n'est pas sûr qu'il s'agisse là d'un véritable édifice, mais peut être d'une simple chapellenie, et, d'ailleurs, nous ne connaissons aucune chapelle de ce nom³.

Grâce à l'extrême obligeance de Mademoiselle Noëlle Guiguer de Prangins, nous avons pu avoir communication du document signalé par Frédéric Dubois. C'est un acte de vente expédié sur parchemin au couvent des Frères Mineurs de Grandson par le notaire Jaques Arbalestier de Genève. La souscription du notaire manque mais elle peut être restituée par une traduction contenue dans un registre des mêmes archives qui peut être daté du 18^e siècle.

Le 21 mars 1471, au couvent de Grandson, le gardien des Frères Mineurs frère Jean Bachelier assisté de sept frères réunis en chapitre, dans le but d'opérer le rachat de 12 livres de rente annuelle vendue par leurs prédécesseurs à Jean de Vergy seigneur de Champvent, vendent à Jean Clerici, marchand florentin et bourgeois de Genève, un mas de vignes de 10 poses dit le clos des «Pidances» sis au territoire de «Chasteneria» sous le château de Mont le Vieux, jouxte la voie publique tendant du lac à la montagne du vent et d'autres confins, pour le prix de 550 florins d'or de petit poids, valant chacun 12 gros de monnaie courante, reçus par les religieux et dont ils donnent quittance.

La vente est faite à Jean Clerici *«veluti et tanquam procuratori et procuratorio nomine honorabilium virorum Lioneti de Rubeis florentini consulis ac Mathei Ginici et Bartholomei Nazi consiliorum consulatus magnifice Nationis Florentinorum, prout de dicto suo procurationis mandato fidem fecit quodam publico instrumento per discretum virum Johannem Neyronis de Lugduno notarium publicum recepto sub anno domini millesimo quatercentesimo septuagesimo et die vicesima octava mensis novembris ac sigillo impendente cera rubea sigillato, nec non et michi notario publico, more publice persone, presentibus et acceptantibus presentemque venditionem et remissionem ac omnia universa et singula in presenti publico instrumento et descripta, stipulantibus solemniter et recipientibus vice nominis et ad opus prefate magnifice Nationis Florentie et suorum heredum et successorum quorumcumque, omni et singulorum quorum interest intererit, et interest poterit quomodolibet in futurum...»*.

Puis dans la suite des longues formules de l'acte, les religieux de Grandson ajoutent: *«quamquidem venditionem et remissionem faciunt et facere intendunt ipsi religiosi Grandissonis animo et intentione ut ipsi Florentini eundem massum vinee supra venditum donare tradere et remittere teneantur et debeant fratribus et conventui fratrum minorum Gebenn, pro fundatione et dotatione cujusdam capelle per ipsos Florentinos in prefatorum fratrum minorum ecclesia fundate et ordinate ut asseritur...»*.

² Voir CAMILLE MARTIN, *Saint Pierre ancienne cathédrale de Genève*, p. 173 et note 348.

³ Cf. ALBERT CHOISY, *Notes sur le couvent de Rive*, dans *Etrennes Genevoises*, 1928, p. 8-9.

Cette clause a-t-elle été vraiment observée? Nous ne le savons pas et nous pouvons même en douter, car le registre des traductions des archives Guiguer de Prangins contient encore trois actes relatifs à un mas de vigne de 9 poses dont les confins indiquent une situation topographique analogue. Ce mas de vigne sis à Chatagneréaz appartient en 1504 aux religieux dominicains de Coppet qui, le 20 février l'acquièrent de Amédée de Viry, seigneur de Mont le Vieux, Rolle et Coppet. Le 7 juillet 1528, Jean de Viry, seigneur du Rosey, vend le même fonds, qui a dû rentrer en possession de sa famille à Isabelle de Vaumarcus, femme de Georges de Rive, seigneur de Prangins, sous grâce de rachat du 8 juillet. A ce moment là le clos est pourvu d'un pressoir et nous pouvons l'identifier avec le domaine dit des Cordelières, commune de Mont sur Rolle, dépendance du domaine de Germagny⁴.

Si l'attribution de cette terre au couvent de Rive à Genève et sa possession par les Frères Mineurs, à titre durable, demeurent douteuses, notre acte atteste cependant une fondation importante dans l'église du couvent, non pas par des marchands florentins, mais par la Nation de Florence elle même. Nous restons encore dans l'incertitude quant à la chapelle dotée par les Florentins et quant à la destination primitive des stalles de l'église. Mais nous tenons là incontestablement une explication de la présence des armoiries de Florence sur les stalles de Saint-Pierre et de Saint-Gervais.

Tout récemment, M. Louis Blondel a fait état du texte suivant des comptes du couvent de Rive pour 1469 «*pro expensis capituli florentini...*» pour en déduire qu'il existait au couvent de Rive une «corporation de Florentins»⁵. Mais sous cette indication: «*Item de vestiario fratris Johanneti Romaneti custodis pro ultimo anno et uno scuto pro expensis capituli florentini videlicet III fl. I gr.*»⁶, il faut entendre un chapitre de l'ordre des Franciscains. En 1490 nous avons en effet: «*expensa capituli brimati celebrati*» et en 1493: «*Item de expensa capituli generalis...*». «*Item de expensa capituli provincialis*»⁷. Le chapitre général de l'ordre s'est tenu à Florence le 24 mai 1467⁸.

Les Archives d'Etat de Florence, en revanche, viennent de confirmer et de préciser les indications fournies par le document Guiguer de Prangins, et cela grâce aux recherches diligentes et à une fort aimable communication de leur directeur, le D^r F. Fartini. Il s'agit d'un passage des Registres des Consuls de la Mer (no. 9 fol. 88) relatif à l'établissement de la Nation de Florence, à Genève, à cause des foires, puis à Lyon à la suite du transfert des dites foires. Le 1^{er} janvier 1466, par délibération de certains de la Nation de Florence, pour le prestige de la Nation et l'extension du culte chrétien, la chapelle majeure de l'église des Frères Mineurs de l'ordre de saint

⁴ Cf. EUGÈNE MOTTAZ, *Dictionnaire historique du canton de Vaud*, t. I, p. 520.

⁵ *Genava*, XXVIII (1950), p. 46.

⁶ Archives d'Etat de Genève, Couvent de Rive, 10, fol. 20.

⁷ *Ibid.* fol. 51 vo et 59 vo.

⁸ Cf. L. WADING, *Annales minorum*, 3^e édition, 1932, t. XIII, p. 458.

François dans la cité de Genève fut concédée; elle fut grandement ornée et parée par le moyen de la dite Nation et dotée d'une rente perpétuelle. «... si trova che per deliberatione di quelli di detti natione, prima a Ginevra nell'anno MCCCCXLVI, a di primo gennaio MCCCCLXVI fu dato forma al fine supradetto. Et perche ante omnia si aumentasse il culto divino presono et fu lor conceduto in detta citta di Ginevra la cappella maggiore nella chiesa dei Fratri minori dell'ordine di San Francesco, che per mezzo della natione fu grandemente ornata et fornita di paramenti et dotata di rendita perpetua».

La chapelle dotée et décorée par les Florentins à Genève est donc bien l'une des chapelles de l'église des Frères Mineurs du couvent de Rive et même la chapelle dite majeure. La chapelle ainsi nommée pourrait bien être la chapelle de Saint-Grégoire la plus spacieuse, celle où se réunissait le chapitre⁹.

Quelles sont cependant les stalles décorées des armes de Florence qui pourraient provenir de la dite chapelle? Les huit stalles hautes actuellement à Saint-Gervais s'accorderaient assez bien avec l'église des Frères Mineurs, puisque saint François a pris place parmi les figures sculptées des dorseaux de même que saint Jean-Baptiste patron de Florence¹⁰.

Il est vrai qu'il y avait à Genève une autre chapelle connue sous le nom de chapelle de N. D. des Florentins ou des Florentins. C'était la chapelle du Pont du Rhône réparée et embellie vers le milieu du 15^e siècle par Francesco Sassetti, et décorée d'images. Camille Martin a renoncé à faire venir de cette chapelle les stalles de Saint-Pierre ou celles de Saint-Gervais, à cause de l'exiguité de l'édifice (3 m sur 5)¹¹. Or M. Blondel retrouvant les fondements de la chapelle du Pont du Rhône donne à ses murs à l'extérieur de plus grandes dimensions, soit 18 m de long sur 11 m de large¹². Elle aurait donc pu aussi contenir des stalles. Mais d'après ce que nous savons, les stalles de Saint-Gervais ont à Rive une provenance plus probable.

Quant aux vingt-six stalles hautes de Saint-Pierre, elles sont tout de même trop encombrantes pour avoir pu trouver place à Rive et encore moins au Pont du Rhône. Le lys de Florence peint en rouge sur les clefs de nervures des voûtains du dais des stalles du collatéral sud de la cathédrale¹³ montrent, comme les armoiries des jouées, qu'il s'agit là d'une œuvre considérable qui porte aussi la marque de Florentins. Cette œuvre était-elle un don de la Nation florentine non plus à une chapelle mais à l'église des Frères Mineurs ou à la Cathédrale Saint-Pierre? Ceci reste encore mystérieux.

⁹ Voir ALBERT CHOISY, *Notes sur le couvent de Rive. Etrennes Genevoises*, 1928, p. 8.

¹⁰ Voir J. F. ROULLIER, *Le temple de St-Gervais à Genève et ses trésors d'art médiéval*. Genève 1949, p. 24-25.

¹¹ Voir FRANCESCO SASSETTI, Communication de Henry Vulliétty. *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*. t. III (1906-1913), p. 103-104. CAMILLE MARTIN, *La chapelle des Florentins*. *Ibid.* p. 117-133.

¹² *Genava* XXII (1944), p. 46-47.

¹³ W. DEONNA, *op. cit.*, p. 81 et 104.